

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|--|
| Fiche de prise de décision : DG-2015-169 |
| Direction générale |
| Service : |
| Objet : Congédiement d'un employé |
| Date : 11 juin 2015 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 6 mai dernier, un employé de la Ville a été arrêté et accusé d'infraction au Code criminel.

Cet employé est suspendu administrativement depuis le 15 mai dernier afin de permettre l'enquête administrative.

Considérant le poste occupé, l'intégrité requise dans cette fonction, la rupture du lien de confiance et l'impossibilité dans les circonstances de relocaliser cet employé, il est recommandé de mettre fin au lien d'emploi.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/Impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/Impacts budgétaires 2015-2016-2017)

| Coûts | Impacts | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------|---------|------|------|------|
|-------|---------|------|------|------|

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires : Aucun impact

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

| Numéro du projet PTI : _____ | Montants | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------------------|----------|-------|-------|-------|
| | | _____ | _____ | _____ |

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____



Date : 15/06/12

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)
CE et CV du 15 juin 2015.

PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne | Date (J/M/A) | Champ de compétence |
|--|--------------|----------------------------|
| Marie-Lise Côté, directrice générale (intérim) | Juin 2015 | Volet administratif |
| Yves Després, DGA – Sécurité publique | Juin 2015 | Volet administratif |
| Jacques Nadeau, chef de service RLT & SST | Juin 2015 | Volet relations de travail |

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au Conseil de la Ville de mettre fin au lien d'emploi d'un employé de la Ville en date de l'adoption de la présente fiche de prise de décision.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

| | | | |
|--|--|---|--|
| Préparé par : _____ | | Titre d'emploi : _____ | |
| Recommandé par : | | | |
| Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique | | | |
| Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi | |
| Commentaires : | | | |
| Signature de la direction : _____ | | Date : 15/06/12 | |

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale : _____ Date : 15/06/12